



Grève les 8 et 16 novembre

Le 15 octobre, l'Assemblée générale du personnel du Secrétariat général du Conseil a décidé deux journées de grève générale, les 8 et 16 novembre 2012. Si, lors de cette assemblée, la salle de presse était comble (y compris deux salles d'écoute et le Café Autriche), tout le personnel n'était pas présent et certains se demandent peut-être pourquoi faire la grève.

Comme vous le savez, la Commission a présenté en décembre 2011 une proposition de modification du statut, qui doit être adoptée en codécision par le Conseil et le Parlement européen. La Commission des affaires juridiques (JURI) du Parlement a adopté un projet d'avis le 25 avril 2012. Mais les travaux au Conseil sont bloqués car certains États membres veulent d'abord une décision sur le montant du budget pour la période 2014-2020 (Cadre financier pluriannuel - CFP). Alors que la proposition de la Commission pour la rubrique V (Dépenses administratives) du cadre financier intègre déjà un milliard d'euros d'économies qui seraient générées par sa proposition de modification du statut, ces États membres demandent 5 milliards, 10 milliards, voire 15 milliards d'euros d'économies sur cette seule rubrique V.

Pour y arriver, ils proposent

- une forte limitation des carrières,
- une réduction encore plus forte des pensions,
- une méthode qui sur dix ans nous ferait perdre 15% de notre salaire voire plus,
- une augmentation du prélèvement qui triplerait son effet et toucherait surtout les plus bas salaires et
- le gel, la réduction ou la suppression de certaines allocations et indemnités.

Si, les 22 et 23 novembre, le Conseil européen extraordinaire convoqué exclusivement pour discuter du cadre financier décide pour la rubrique V des montants inférieurs à la proposition de la Commission, tout ou partie de ces mesures nous seront imposées par les États membres et il risque fort de ne plus servir à rien de nous y opposer car le carcan budgétaire pourra très difficilement être desserré. Même si formellement le Conseil adopte le CFP après accord du Parlement, il sera impossible pour le Conseil et difficile pour le Parlement de ne pas respecter une décision commune des 27 chefs d'état ou de gouvernement.

Pour une Fonction Publique Européenne forte, indépendante et de qualité,

**Faisons entendre notre voix
avant qu'il ne soit trop tard
Tous en grève les 8 et 16 novembre**